DEC 02/2021

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020/2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 11 mars 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 11 mars 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 02/2021 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2021

E 15585

Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 10 mars 2021
(OR. en)

6905/21

FIN 177
COVID-19 76

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	10 mars 2021
Destinataire:	Madame Cláudia JOAQUIM, présidente du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	DEC 02/2021
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 02/2021 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2021

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC 02/2021

p.j.: DEC 02/2021

COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 10/03/2021

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2021
SECTION III - COMMISSION TITRES: 14, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° **DEC 02/2021**

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 30 04 01 Réserve de solidarité et d'aide d'urgence	CE	-100 000 000,00
	CP	-100 000 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1403 Aide humanitaire

ARTICLE - 14 03 01 Aide humanitaire	CE	100 000 000,00
	CP	100 000 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

30 04 01 - Réserve de solidarité et d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 04/03/2021

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 223 450 000,00	1 223 450 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 223 450 000,00	1 223 450 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	**1 223 450 000,00**	**1 223 450 000,00**
6 Prélèvement proposé	**100 000 000,00**	**100 000 000,00**
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	**1 123 450 000,00**	**1 123 450 000,00**
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	8,17 %	8,17 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 04/03/2021	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve de solidarité et d'aide d'urgence est destinée à permettre

(a) une assistance visant à répondre à des situations d'urgence résultant de catastrophes majeures qui sont couvertes par le Fonds de solidarité de l'Union européenne, dont les objectifs et le champ d'application sont définis dans le règlement (CE) nº 2012/2002; et

(b) des réactions rapides à des besoins urgents spécifiques dans l'Union ou dans des pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en particulier pour les interventions d'urgence et les opérations d'appui en cas de catastrophe naturelle non couverte par le point a), de catastrophe d'origine humaine, de crise humanitaire, de menace de grande ampleur pour la santé publique ou en matière vétérinaire ou phytosanitaire, ainsi que pour des situations de pression particulière aux frontières extérieures de l'Union résultant de flux migratoires, lorsque les circonstances l'exigent.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

14 03 01 - Aide humanitaire

b) Données chiffrées à la date du 04/03/2021

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 416 512 450,00	1 820 000 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 416 512 450,00	1 820 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	1 056 050 000,00	300 515 515,62
5 Crédits disponibles (3-4)	**360 462 450,00**	**1 519 484 484,38**
6. Renforcement demandé	**100 000 000,00**	**100 000 000,00**
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	**460 462 450,00**	**1 619 484 484,38**
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	7,06 %	5,49 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	154 184,80	7 514,62
2 Crédits disponibles à la date du 04/03/2021	144 184,80	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	6,49 %	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

La pandémie actuelle a aggravé la situation humanitaire dramatique dans de nombreux pays africains, déjà touchés par des conflits, des catastrophes d'origine climatique et des problèmes systémiques. Cette situation concerne principalement les plus vulnérables et les répercussions de la pandémie en ce qui concerne la pauvreté extrême, l'alimentation, la nutrition, la sécurité, la santé maternelle et infantile et l'éducation ont fortement accru les besoins humanitaires. La pandémie n'est pas maîtrisée, les campagnes d'immunisation sont cruellement sous-financées et montrent des limites en matière d'accès. Dans l'intervalle, les activités humanitaires ont été adaptées pour tenir compte des mesures de prévention mais des besoins humanitaires importants restent insatisfaits en raison d'un manque de financement ou de capacités techniques insuffisantes. Il en va ainsi pour les besoins dans les secteurs de la santé mais aussi pour ceux liés à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), aux abris, à la nutrition, à la protection et aux moyens de subsistance ainsi que pour la préparation et la surveillance épidémiologique.

Un montant de 100 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement est nécessaire pour aider le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) et les pays d'Afrique à lancer la vaccination contre la COVID-19, en particulier ceux touchés par des crises humanitaires ou recevant des vaccins dans le cadre de la réserve humanitaire COVAX. Ce soutien permettra de relever les principaux défis liés à la campagne de vaccination, qui vont de l'identification des groupes de population à la logistique. Il permettra également de renforcer la résilience pour faire face aux futures crises sanitaires et pandémies.

Par ailleurs, des fonds supplémentaires permettront de financer des opérations humanitaires ciblées en vue de préparer, de faciliter et de mener des campagnes de vaccination nationales (comme la communication sur les risques et l'engagement des communautés, la sensibilisation, les systèmes d'orientation, l'identification et l'enregistrement des futurs bénéficiaires de la vaccination, la fourniture de matériel annexe et de services complémentaires aux populations les plus vulnérables, l'équipement des installations locales).

Il pourrait être nécessaire de faciliter l'accès aux services de base afin de surmonter la réticence potentielle des communautés à être vaccinées. Cela supposerait de mettre en place des mesures d'incitation (comme la fourniture d'autres services et d'une assistance, notamment dans les domaines de l'alimentation et de l'accès à l'hygiène et à l'eau potable) et de combiner les mesures prises en réaction à la COVID-19 à celles adoptées pour d'autres épidémies (rougeole, Ebola, malaria), qui tuent des millions de personnes.

La Commission n'a pas été en mesure de trouver des ressources disponibles dans la rubrique 6. Par conséquent, il est demandé de mobiliser la réserve de solidarité et d'aide d'urgence pour un montant total de **100 millions d'EUR** en crédits d'engagement et de paiement afin de soutenir le lancement de la vaccination contre la COVID-19 en Afrique.

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE SOLIDARITY AND EMERGENCY AID RESERVE IN 2021

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2021, which relate to the Solidarity and Emergency Aid Reserve (SEAR), and the remaining amount under the SEAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Commitment Appropriations 2021 Reserve (EUR)	Payment Appropriations 2021 Reserve (EUR)
	Initial appropriations	**0**	**1 223 450 000**	**1 223 450 000**
DEC 02	Mobilisation of the SEAR to support the roll out of Covid-19 vaccination in Africa	-	100 000 000	100 000 000
	Total transfer proposals	**0**	**100 000 000**	**100 000 000**
	Remainder	0	1 123 450 000	1 123 450 000
	Total remainder of commitment appropriations	1 123 450 000		